

→ Alimentation saine, sûre et durable
→ Usage du plastique

Evolution de la loi en matière de Restauration Collective (loi EGalim)

À quels changements les communes doivent-elles se préparer ?

Dans le cadre de son implication dans le Réseau LOCAL, AMF 44 organise une série de réunions pour vous présenter les incidences de la loi EGalim sur la Restauration Collective.

Ces réunions seront également l'occasion d'échanger sur vos attentes vis-à-vis du Réseau LOCAL pour qu'il vous aide à faire progresser la part des produits locaux dans les points de restauration dont vous avez la responsabilité.

Rencontre sur le département pour le :

Groupement des Maires de NANTES

• Mardi 14 mai 2019 – 18h15 > 20h00, salle du Comité – AMF 44 – 3 rue Roland Garros à ORVAULT

Quel que soit le lieu, le programme est le même :

- RESEAU LOCAL 44 :

- . rappel de ses acteurs et activités,
- . échange sur vos attentes en matière d'appui à l'introduction de produits locaux dans votre restauration collective,

- LOI EGalim : point sur les nouvelles obligations pour la restauration collective en matière :

- ⊙ d'approvisionnement
(50 % de produits issus de filières durables et de qualité dont 20 % de bio d'ici le 1^{er} janvier 2022)
- ⊙ de composition des menus (diversification des protéines)
- ⊙ de lutte contre le gaspillage alimentaire
- ⊙ d'usage des contenants et ustensiles en plastique
- ⊙ d'information des usagers

COUPON/REPONSE

A RETOURNER svp avant le 09/05/2019 par mail contact@maires44.fr

Nom : Prénom :
Fonction : Commune :
Portable : E-mail :

PARTICIPERA à la réunion EGalim à ORVAULT OUI NON

OU SERA REPRESENTE ET/OU ACCOMPAGNE(E) PAR :

Nom : Prénom :
Fonction : Commune :
Portable : E-mail :